Depuis notre dernière assemblée générale, un certain nombre d'évènements nouveaux nous permettent de vous informer un peu plus sur la vie de l'association.

## Les projets en cours.

## Trets. Permis de construire accordé.

Il s'agit, rappelons-le, de la réhabilitation de 5 logements dans une maison ancienne, que nous cède la Mairie de Trets par un bail à réhabilitation d'une durée de 30 ans.

Le permis de construire a été déposé fin mai. Il est aujourd'hui accordé. Les dossiers de demande de subventions sont en cours d'instruction et un premier avis favorable a été rendu par l'ANAH qui est le subventionneur principal. Parallèlement la demande de garantie d'emprunt auprès de la Communauté du Pays d'Aix (CPA) suit son cours avec un avis favorable du bureau précédant la décision en séance plénière. Depuis quelques mois, comme vous le savez, les taux des emprunts ont sérieusement augmenté et nous devrions avoir un taux de 4,85% sur 25 ans. Espérons qu'il ne changera plus avant l'ouverture des travaux prévue en janvier prochain. Il reste d'ici là, à attendre les avis favorables pour l'ensemble des subventions et signer le bail à réhabilitation définitif. Le 12 novembre nous discuterons avec le CCAS de Trets de la gestion des logements.

## Rue Duperrier. Permis de construire en cours d'instruction.

C'est la réhabilitation de la « Salle Vadon » que les anciens connaissent bien. Il s'agit ici de 6 logements résultant d'un projet difficile au point de vue architectural et ayant eu beaucoup d'heurs et malheurs, notamment une pétition de 11 personnes du voisinage opposés au projet.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons invité les signataires de la pétition à une réunion d'information. L'association UN TOIT, le diocèse, la SEMEPA et l'architecte ont présenté le projet sous tous ses aspects. Cette présentation a eu un impact positif sur un certain nombre de riverains participants, d'autres ont été moins convaincus. Une réunion chez Madame le Maire, le 14 septembre dernier, a permis d'obtenir un accord de principe sur le permis de construire déposé fin juillet. Reste maintenant à obtenir la signature définitive.

## Autres projets.

La prospective. Nous nous étions engagés à reprendre la recherche de logements « vides » et de contacter les propriétaires pour essayer d'obtenir de nouveaux logements "susceptibles d'être mis" à disposition. Cette prospection a commencé et n'a pour l'instant pas donné de résultats positifs pour plusieurs raisons variées. Pour autant, le seul fait d'avoir entrepris un tel travail nous a permis des contacts avec la « Politique de la Ville », des représentants de la CPA et de la SEMEPA. Ces organismes ménent un projet de grande ampleur visant à identifier les logements à réhabiliter sur le territoire de la CPA. Nous pourrions alors être associés à des réhabilitations de logements vacants pour des opérations de logements d'insertion. Nous rappelons que le bouche à oreille demeure un moyen efficace de prospection. Nous comptons sur vous pour cette démarche.

**L'organisation de l'association.** Suite aux réunions liées à l'élaboration du projet associatif, il est apparu un besoin de mieux structurer notre association.

Pour cela, le bureau a prévu de mettre sur pied un certain nombre de groupes de travail :

Groupes transverses :AnimateurTéléphoneFinancesDidier Laporte0442204087

| Secrétariat                        | Joëlle Le Roy       | 0608245996 |
|------------------------------------|---------------------|------------|
| Communication                      | Michelle Bouquier   | 0663842296 |
|                                    | ·                   |            |
| Groupes spécifiques :              |                     |            |
| Trets                              | Jean-Pierre Larmat  | 0698241074 |
| Rue Duperrier                      | Alain Leridon       | 0698157608 |
| Prospection                        | Jean-Pierre Gastaud | 0683321273 |
| Suivi locatif; relations avec ALPA | Jean-Pierre Blanc   | 0619733506 |
|                                    |                     |            |

A court terme le rôle de l'animateur est de réfléchir avec 2 ou 3 autres personnes sur les actions à entreprendre, les moyens en personnel ou autres à mettre en œuvre et un échéancier.

Actuellement, notre trésorier a besoin d'une personne pour le seconder ; il n'est pas nécessaire d'avoir une formation comptable. A partir de début 2008, nous aurons besoin de personnes connaissant un peu le bâtiment pour faire du suivi de chantier.

Nous souhaitons qu'un certain nombre d'entre vous adhère à l'un de ces groupes afin de renforcer notre action et vous faire mieux participer à la vie de votre association.

Le plus simple, pour ceux d'entre vous qui ont accès à internet, est d'envoyer un message au mail de l'association (voir ci dessous) ; ou bien de téléphoner directement à l'un des animateurs.

Par avance nous vous en remercions.

Pour terminer nous vous rappelons nos nouvelles coordonnées :

Association UN TOIT 5ter Boulevard Docteur Schweitzer 13090 Aix en Provence

Tél/répondeur/fax : **04 42 22 98 65 Email : ass.untoit@orange.fr** 

Nous vous adressons nos remerciements chaleureux pour votre soutien et souhaitons que nous ayons des projets à hauteur de nos ambitions.

Pour le Bureau

Alain Leridon